

Fiscalité des revenus des particuliers

Contrôle continu (épreuve écrite + évaluation individuelle orale)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 28.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre, Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Compétences visées

- Fiscalité.

Bibliographie

- BOFIP.

Ressources pédagogiques

Patrithèque.

Présentation

- L'impôt sur le revenu : règles générales, détermination du revenu imposable, calcul de l'impôt sur le revenu, CEHR (Contribution Exceptionnelle sur les Hauts Revenus).
- Les revenus de capitaux mobiliers RCM & plus-values de cession de valeurs mobilières.
- Fiscalité des revenus et plus-values immobilières.
- IFI : Impôt sur la Fortune Immobilière.
- Fiscalité des produits et placements financiers (Focus PEA, Assurance vie et PER).
- Régimes matrimoniaux et fiscalité.
- Fiscalité successorale (Donations et successions).

Transmettre son patrimoine efficacement :
Démembrement et assurance vie.

Objectifs

- Maîtriser les notions du système fiscal Français pour être pertinent dans l'analyse de situations clients et dans les conseils bancaires notamment sur la souscription de produits ou services financiers.

Évaluation
